

Les Sardanistes de la Raho

Assemblée générale du 18 janvier 2017 20 h mairie de Villeneuve de la Raho

Procès verbal

Présents : 10

représentés : 6

excusés : 3

L'assemblée est ouverte à 20 h 00 par le président assisté de la secrétaire générale. Madame le maire est excusée.

Rapport moral

Première année sans Joan !

Démographie : 26 en 2015, 24 en 2016. Ce n'est pas bon, il faut réagir.

Outre la perte d'un ami et d'un maître nous avons perdu l'âme de notre foment avec la disparition de Joan. Heureusement, Patricia a bien voulu nous aider à continuer dans le même esprit. Qu'elle soit ici vivement remerciée, nous ne pouvions pas espérer mieux. Il nous restera maintenant à utiliser ses talents au mieux. Nous allons nous y employer en organisant au mieux les cours afin que tout le monde s'y sente à sa place. Ce point fera l'objet d'une réflexion sous peu.

Pour ce qui est de nos activités, là aussi nous avons fait au mieux malgré la perte ou la diminution des subventions :

- Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois.
- Permanence des cours y compris sur la place en juin et septembre
- Volte
- Stages à Céret et Villeneuve (on peut déplorer le faible nombre de participants du village)
- Participation à : Festa major, Goigs, Omelette, St Jean, Forum, ballada et Téléthron.

En fait chaque fois que nous le pouvons, nous proposons aux villageois de danser une ou deux sardanes.

Cette année, nous n'avons pas pu organiser d'action au P.I.J. Ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Normalement à la rentrée après Pâques, nous avons un projet.

Nous verrons au prochain point de l'ordre du jour que nos finances sont saines : exercice et bilan.

Comme annoncé la précédente AG, le conseil d'administration démissionne en bloc et se représente. Les projets pour l'année prochaine seront présentés par la nouvelle équipe.

Pas de questions, adopté à l'unanimité

Rapport financier

Malgré la diminution de subventions, nous clôturons l'année avec un déficit de 10€ 58.

A noter que nous avons dû faire face à une dépense imprévue de 56,73 € (SACEM) et que nous devrions recevoir du département une subvention inattendue de 275 € mais qui apparaîtra le cas échéant en 2017.

Nous soumettrons des demandes de subvention à la Mairie et au conseil départemental.

Comme décidé lors de l'A. G. précédente et confirmé en conseil d'administration nous avons ouvert un compte sur livret au Crédit Agricole et clôturé celui de la Caisse d'épargne (le tout, sans frais!)

Pas de questions, adopté à l'unanimité

Présentation des candidats

Le conseil actuel démissionne et se représente, Il n'y a pas eu de candidatures dans les délais.

Élection du conseil d'administration

Élus : Éliane Bataille, Hélène Malé, Jacques Malé, Élisabeth Méalle,
André Méalle et Gérard Villeret.

Suspension pour désignation du bureau par le nouveau conseil d'administration **Reprise de l'A.G.**

Présentation du nouveau bureau.

Président : André Méalle, secrétaire : Élisabeth Méalle, Trésorière : Éliane Bataille

Perspectives pour la nouvelle année

Péréniser les cours : discussion

Une nouvelle organisation des cours doit être mise en place pour la reprise le 22 février.

Persévérer pour tenter de développer la sardane dans le village.

Sardane au P I J

Augmenter le rayonnement du foment dans et hors village.

Sortie de la Fédération Sardaniste du Roussillon

Unanimité pour une mise en sommeil d'un an. La question sera discutée à nouveau lors de la prochaine A. G.

Décisions concernant la date anniversaire du Foment

date officielle de la création du foment

Préparation de la célébration de cet anniversaire

Vote : Le conseil d'administration va travailler sur ce sujet. Adopté à l'unanimité.

L'avenir de nos voltes (Sacem)

Rappel : Les seules manifestations exemptées de droits à la SACEM sont les manifestations gratuites et PRIVEES. Il convient donc d'organiser les voltes en conséquence : voltes réservées aux membres des foment et à leurs invités formels.

Budget prévisionnel

Maintien du montant des cotisations : 20 € et 30 € pour les couples.

Présentation du budget prévisionnel

Pas de question : adopté à l'unanimité

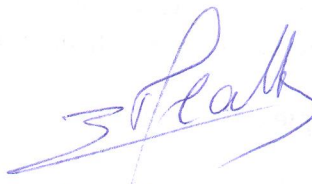
Questions diverses

Pas de question diverses

L'assemblée générale est close à 21 h 10.



Le président
André Méalle



la secrétaire
Élisabeth Méalle

SARDANISTES DE LA RAHO

Mairie de Villeneuve de la Raho av du général de Gaulle 66180 Villeneuve de la Raho

N° en préfecture : W662004321

Siret : 351 540 730 00011 APE : 94992

LISTE DES MEMBRES DIRIGEANTS

**Suite à l'assemblée générale du 18 janvier 2017
sans changement**

Président :

André MEALLE - retraité - 13, rue du Muscat - 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

Trésorière :

Eliane BATAILLE - retraitée - 27, rue du la Côte Vermeille - 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

Secrétaire :

Elisabeth MEALLE - retraitée - 13, rue du Muscat - 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

Membre du conseil d'administration :

Hélène MALE - retraitée - 11, rue Joseph Cazeilles - 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

Membre du conseil d'administration :

Jacques MALE - retraité - 11, rue Joseph Cazeilles - 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

Membre du conseil d'administration :

Gérard VILLERET - retraité - 50, avenue Salvador Dali - 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO



le Président
André Méalle



la secrétaire
Elisabeth Méalle